

Annexe. Les archives à la RATP

Rémi Feredj

Citer ce document / Cite this document :

Feredj Rémi. Annexe. Les archives à la RATP. In: La Gazette des archives, n°213, 2009. Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise. pp. 85-87;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_213_1_4534

Document généré le 15/03/2017

Les archives à la RATP

Rémi FEREDJ

La RATP est une entreprise de 45 000 personnes qui fait fonctionner quatre réseaux de transport. Son histoire est celle d'une entreprise publique, fruit de la réunion de plusieurs entreprises privées, après guerre. Ces entreprises ont assuré le début du transport public en Île-de-France au tournant du XIX^e siècle. Ainsi, dans des domaines très variés et sous des formes juridiques et statuts également variés, son histoire est particulièrement riche.

À la suite de la réorganisation de l'entreprise voulue par Christian Blanc en 1989, le département du patrimoine a été créé et a intégré, dans une unité spécialisée, la problématique du patrimoine historique, de la mémoire mais aussi des archives intermédiaires et de la documentation, les situant dans une chaîne informationnelle continue. Cette unité a été confiée à un conservateur du patrimoine qui en a défini le périmètre et les principales fonctions.

Ainsi, dès son origine, la question des archives et de la mémoire de l'entreprise, a-t-elle eu partie liée avec le sens que l'entreprise voulait donner à sa transversalité. Nous pouvons tirer de cette fonction et de son positionnement trois leçons qui structureront ma présentation.

Les archives et la mémoire, levier de management

Les archives à la RATP ont 20 collaborateurs, 25 km linéaires d'archives intermédiaires (+3 km et -1,5 km par an), 5 km linéaires d'archives historiques, 150 000 négatifs et 30 000 plaques de verre ; 2 500 films et

un réseau de correspondants archives dans chaque département de l'entreprise, réseau à comparer au réseau des contrôleurs de gestion ou des responsables de ressources humaines.

Aujourd'hui, les archives intermédiaires, le *records management*, voire même les archives historiques sont prises une nouvelle fois dans l'évolution de l'entreprise. La régionalisation de la « compétence transport » en Île-de-France, l'adoption du règlement sur les services publics de transport en Europe, la future mise en concurrence sur nos métiers, font de la RATP une entreprise à part entière dont chaque partie doit être gérée. De ce fait, la chaîne archivistique met en tension l'organisation de l'entreprise par sa transversalité même et peut lui donner, en miroir, une image de ses réalisations porteuses d'enthousiasme à condition de savoir gérer le volet nostalgique lié à l'évolution de la Capitale que nous desservons. Elle participe, de même que le département dans lequel elle est implantée (département du Patrimoine), à la prise en compte des lieux, à la spatialisation des actes, comptes et connaissances dans une entreprise davantage marquée par des logiques de flux. Ainsi, son identification à un département maître d'ouvrage de l'entreprise et actif en matière de construction et de gestion permet un positionnement meilleur, selon moi, qu'un rattachement à des services généraux. Ainsi placée, la chaîne archivistique est l'un des outils de production de l'entreprise.

Les archives comme levier de productivité

Évidemment, les archives, par le gain d'espace qu'elles occasionnent, par le gain d'efficacité né de la mobilisation instantanée des sources et de la documentation adaptée au développement du réseau, sont un outil majeur de ce nouveau positionnement. En effet, la maintenance de nos infrastructures, par exemple, suppose, dans l'un des plus anciens réseaux de métro, une connaissance et un classement des plans qui est source d'un gain de temps précieux. La conservation des procédés constructifs, contribue à la performance d'ensemble tant les méthodes de maintenance ou de gestion courante leur sont attachés. Par ailleurs, dans un univers concurrentiel, la capacité de développer une politique de marque en s'appuyant sur les ressources archivistiques est un avantage notable, qu'on saura mutualiser avec les efforts de la communication institutionnelle par exemple. La structure pour mettre en tension cette organisation est classiquement celle des

correspondants archives. On pourra s'interroger sur sa pertinence pour les années à venir, dans le même temps que s'ouvre l'immense chantier de l'archivage électronique. Levier de productivité, les archives le sont également en ce qu'elles servent à diminuer ou à maîtriser les risques. On a parlé précédemment des ouvrages et de leurs caractéristiques constructives dans un réseau très ancien : on peut également évoquer la question des brevets, du traitement des litiges, des contrats, etc.

Les archives, levier de transmission et de témoignage

Du fait du départ à la retraite de la génération du *baby-boom*, une grande quantité de savoirs quittera nos entreprises dans les trois prochaines années. Ainsi, dans le cas du département des Espaces et du Patrimoine de la RATP, près de 60 % de l'encadrement aura quitté la structure en cinq ans ! Il va sans dire que les problèmes de transmission de savoirs sont à la mesure de ce chambardement générationnel. Les commémorations sont à cet égard des moments opportuns et bienvenus de transmission si on sait les accompagner sans verser dans la nostalgie. Le centenaire du métro, le 35^e anniversaire du RER, le centenaire du bus, etc. peuvent être lus indifféremment en terme de passé glorieux comme en terme de socle de compétences sur lequel l'entreprise continue de se développer. C'est évidemment cette seconde voie que nous poursuivons et à nos yeux, la ligne 14 (Météor) est bien la fille de la ligne 1. L'exacerbation de la mémoire aux fins de mise en lumière de l'entreprise d'aujourd'hui, constitue un ressort puissant de fierté pour une action quotidienne. Plus profondément, un travail sur les métiers et sur l'outillage est entrepris dans le cadre d'une valorisation du fonds photos (plaques de verre) de l'entreprise. Enfin, les gains de productivité réalisés à l'occasion de ces mouvements de personnel ne peuvent être efficaces qu'accompagnés d'une politique d'archivage intermédiaire permettant le bon suivi des dossiers.

Rémi FEREDJ

Directeur du département des Espaces
et du Patrimoine de la RATP